**GÉORGIE**

**La 27ème session du Groupe de travail chargé de l'EPU**

**EPU de l’Algérie**

Genève, 8 Mai 2017

Merci Monsieur le Président,

La Géorgie souhaite la bienvenue à la délégation Algérienne et la remercie pour sa présentation du rapport national.

La Géorgie salue l’adoption par l’Algérie de plusieurs amendements constitutionnels en 2016, qui ont été suivie des diverses démarches pratiques.

La Géorgie note positivement la création du Conseil national des droits de l'homme et souligne la nécessité de son fonctionnement impartial et efficace. La Géorgie se félicite également des mesures prises par le gouvernement Algérienne pour la promotion des droits des femmes et des enfants, y compris la mise en place d’un Délégué national pour la protection de l’enfance et la criminalisation de la violence faite aux femmes, et encourage le Gouvernement à poursuivre ses efforts à cet égard.

La Géorgie recommande à l’Algérie:

* Accélérer les procédures d’adoption du code de protection de l’enfance;
* Intensifier les efforts pour réformer le système judiciaire, y compris le système de

justice pour mineurs;

* Envisager d'émettre une invitation permanente aux titulaires de mandat des Procédures spéciales.

Nous souhaitons à la délégation Algérienne la réussite de l'EPU.

Je vous remercie Monsieur le Président.